APRFAE
ASSOCIATION DE PERSONNES RETRAITÉES DE LA FAE

AVIS D'ÉLECTIONS
AUX COMITÉS STATUTAIRES

Ces élections auront lieu lors de l'Assemblée générale du 5 novembre 2025.

NOS STATUTS PRÉVOIENT :

6.1 Durée du mandat
Les membres élus à un des sept (7) comités statutaires le sont pour une période de 2 ans ; ils peuvent être élus pour plus d'un mandat ou à plus d'un comité.

6.2 Élection
6.2.1 Seuls les membres réguliers de l'Association peuvent être élus à un poste dans l'un des sept (7) comités statutaires lors de l'Assemblée générale selon 3.2 a).
6.2.2 Tous les postes vacants aux comités statutaires (sauf celui des élections) sont pourvus par le Conseil d'administration.

POSTES À POURVOIR :

- Comité des finances : (3 postes).
- Comité de la condition des femmes : (5 postes).
- Comité d'action sociopolitique : (5 postes).
- Comité des statuts : (3 postes).
- Comité environnement : (5 postes).
- Comité des élections : (3 postes).
- Comité des alliées et alliés pour la diversité sexuelle et de genre (LGBTQ2+) : (5 postes).

ÉLIGIBILITÉ

Seuls les membres réguliers peuvent poser leur candidature et voter lors de l'assemblée.

FORMULAIRES

Les formulaires de mise en candidature dûment remplis, doivent être envoyés au secrétariat de l'Association et doivent être reçus au plus tard le 14 octobre 2025 à 17h. APRÈS CE DELAI, AUCUN FORMULAIRE NE SERA CONSIDÉRÉ.

- par courriel : *retraites@aprfae.ca*
- par la poste : *8550 boulevard Pie-IX, bureau 100*
  Montréal (QC), H1Z 4G2
- par télcopieur: *(514) 666 6770*

Le Comité des élections verra au bon déroulement de l'élection et contrôlera le dépouillement du scrutin avec le souci de faciliter l'exercice du droit de vote et assurer la tenue de l'élection d'une manière rapide et ordonnée.

Stéphane Deslauriers,
pour Brigitte Goyette,
Présidente du Comité des élections